

**Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt**

SAS BRICO F.L – CROS DE CAGNES
95 Avenue Cyrille Besset

06800 CAGNES SUR MER

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL
INDEPENDANT A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Vu les articles L254-1 et suivants, et R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2023 portant délégation de signature à Mme Stéphanie FLAUTO Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PACA,

Vu l'arrêté préfectoral du 17 mars 2023 portant délégation de signature aux agents de la DRAAF PACA.

L'organisme : **BRICO F.L – CROS DE CAGNES**
95 Avenue cyrille Besset
06800 CAGNES SUR MER

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **0600036**
pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels NON
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels **OUI**
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service NON
- de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application NON

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés pour la distribution :

BRICO F.L – CROS DE CAGNES	06800	CAGNES SUR MER
----------------------------	-------	----------------

Fait à MARSEILLE, le 27 octobre 2023

L'Ingénieur Agriculture et Environnement
Responsable du Pôle Mutualisation des Inspections Phytosanitaires


Denis FERRIEU